



LANDMINE & CLUSTER MUNITION MONITOR



L'Observatoire des mines et des armes à sous-munitions est l'outil de recherche de la Coalition contre les sous-munitions et de la Campagne internationale pour interdire les mines
9, rue de Cornavin • CH-1201, Genève • Suisse • Tel. +41-22-920-0320 • Fax +41-22-920-0115 • Email monitor@icblcmc.org • www.the-monitor.org

*** COMMUNIQUÉ DE PRESSE ***

*** Sous embargo jusqu'au 4 septembre à 10:00 (heure de Genève, UTC +2) ***

Progrès records réalisés alors que les Etats s'activent pour mettre un terme au fléau des armes à sous-munitions

L'utilisation par la Syrie de cette arme interdite fortement condamnée

(Genève, le 4 septembre 2013) – Des progrès records ont été réalisés par les gouvernements s'activant à remplir les obligations du traité de 2008 interdisant les armes à sous-munitions, tandis que l'utilisation par la Syrie de ces armes interdites a été largement condamnée, selon le rapport 2013 de *l'Observatoire des armes à sous-munitions*, publié aujourd'hui à Genève.

« Le rythme impressionnant avec lequel les Etats détruisent des millions d'armes à sous-munitions stockées montre que la Convention sur les armes à sous-munitions fait déjà une vraie différence et sauve des vies », a déclaré Mary Wareham de *Human Rights Watch*, rédactrice de la section sur les politiques d'interdiction du rapport 2013 de *l'Observatoire des armes à sous-munitions*. « En terminant la destruction de leurs stocks plusieurs années avant les délais prévus, les Etats démontrent avec audace leur engagement à débarrasser le monde de ces armes. »

Durant l'année 2012, les Pays-Bas ont terminé la destruction totale de leur imposant stock d'armes à sous-munitions, tandis que l'Allemagne, le Danemark, la France, l'Italie, le Royaume-Uni et d'autres ont détruit collectivement un total de 173 973 armes à sous-munitions et 27 millions de sous-munitions. Il s'agit du plus grand nombre détruit en un an depuis l'adoption de la Convention, et cela constitue également un progrès remarquable comparé à 2011 où un total de 107 000 armes à sous-munitions et 17,6 millions de sous-munitions avaient été détruits.

Selon la Convention sur les armes à sous-munitions de 2008, les Etats parties ont une période maximale de huit ans pour détruire leurs armes à sous-munitions stockées, mais la plupart achèvent leur destruction en moitié moins de temps. Le Danemark et le Royaume-Uni, par exemple, ont annoncé leur intention de terminer la destruction de leurs stocks d'ici la fin de cette année, et la Côte d'Ivoire a achevé la destruction de ses stocks au début 2013.

La Convention sur les armes à sous-munitions interdit complètement l'utilisation, la production, le transfert, et le stockage d'armes à sous-munitions. Elle exige également le déminage des restes d'armes à sous-munitions dans les 10 ans et l'accès immédiat à l'assistance pour les victimes de ces armes. Au total, 112 pays ont rejoint la Convention, dont 83 qui l'ont ratifiée ou y ont adhéré, devenant ainsi des Etats parties entièrement tenus par ses obligations.

Selon le rapport 2013 de *l'Observatoire des armes à sous-munitions*:

- Sept signataires ont ratifié la Convention les années précédentes, notamment deux pays où les armes à sous-munitions ont été utilisées (l'Irak et le Tchad) et un où elles ont été stockées (le Pérou). La plupart des 29 Etats signataires restants ont entamé un processus de ratification.

-
- Les principaux stockeurs ont indiqué qu'ils complèteront la destruction de leurs stocks des années avant la date butoir obligatoire, notamment le Danemark et le Royaume-Uni (d'ici la fin de l'année 2013), l'Italie et la Suède (en 2014), et l'Allemagne et le Japon (en 2015).
 - En 2012, plus de 59 171 sous-munitions non explosées ont été détruites au cours d'opérations de déminage d'environ 78km² de terres contaminées, une superficie qui correspond à presque cinq fois la taille de Genève. Cela constitue une augmentation de 40% par rapport à la superficie déminée en 2011.

« Le rythme plus soutenu du déminage des terres contaminées est une tendance extrêmement positive pour les nombreuses communautés souffrant encore de l'utilisation des armes à sous-munitions », a déclaré Kathryn Millett de *Norwegian People's Aid*, rédactrice de la section sur l'action contre les mines du rapport 2013 de l'*Observatoire des armes à sous-munitions*. « Comme le détaille le rapport de cette année, les Etats et leurs partenaires utilisent des pratiques améliorées et basées sur des faits pour enquêter, déminer, et remettre les terres à disposition, particulièrement dans les pays fortement contaminés. »

Le rapport souligne également:

- Qu'au fil des années, des victimes d'armes à sous-munitions ont été signalées dans 31 Etats ainsi que trois autres régions. En 2012, 190 victimes d'armes à sous-munitions ont été signalées, ce qui constitue malheureusement le plus grand nombre de victimes en un an depuis l'entrée en vigueur de la Convention.
- La Syrie a connu le plus grand nombre de victimes en 2012 avec des rapports faisant état d'au moins 165 nouvelles victimes d'attaques d'armes à sous-munitions. Des victimes de restes d'armes à sous-munitions ont aussi été confirmées au Cambodge, au Liban, en République démocratique populaire lao, en Serbie, au Soudan, en Syrie, au Vietnam, ainsi que dans la région du Haut-Karabagh.

« L'utilisation massive d'armes à sous-munitions par la Syrie a causé des victimes civiles inutiles, mais la condamnation générale de l'utilisation de cette arme interdite montre que la stigmatisation des armes à sous-munitions est forte », a affirmé Wareham.

Le rapport 2013 de l'*Observatoire des armes à sous-munitions* détaille l'usage massif d'armes à sous-munitions par le gouvernement syrien au cours de la seconde moitié de l'année 2012 et de la première moitié de l'année 2013. Au total, 113 Etats ont condamné l'utilisation d'armes à sous-munitions par la Syrie, dont une douzaine d'Etats non parties à la Convention.

Les forces gouvernementales du Myanmar pourraient avoir utilisé une arme interdite par la Convention sur les armes à sous-munitions fin 2012 et début 2013, et il existe des rapports non confirmés d'utilisation d'armes à sous-munitions par le Soudan en 2012 et 2013. La Libye et la Thaïlande ont utilisé des armes à sous-munitions en 2011. Aucun de ces Etats n'a rejoint la Convention sur les armes à sous-munitions. Il n'y a pas eu de rapports confirmés ou d'allégations d'utilisation d'armes à sous-munitions par un Etat partie ou signataire à la Convention sur les armes à sous-munitions depuis que celle-ci a été ouverte à la signature en décembre 2008.

Parmi les autres conclusions du rapport:

- Avec la ratification de l'Irak en mai 2013, presque les trois-quarts des victimes d'armes à sous-munitions vivent à présent dans des Etats parties à la Convention. Ces Etats sont légalement tenus d'assurer que tous les survivants, ainsi que les familles des victimes et les communautés affectées, aient accès à une assistance adéquate.
- La moitié des Etats parties ont adopté une législation nationale de mise en œuvre des obligations de la Convention, ou ont déclaré disposer d'une législation existante suffisante.
- Neuf Etats parties ont adopté une législation nationale interdisant explicitement les investissements financiers dans la production d'armes à sous-munitions, notamment les Samoa en 2012, ainsi que le Liechtenstein, les Pays-Bas et la Suisse en 2013.

« Alors que les Etats parties à la Convention sur les armes à sous-munitions font des progrès impressionnants, un trop grand nombre de pays restent en dehors de ce traité historique de désarmement humanitaire », a déclaré Jeff Abramson, rédacteur en chef du rapport et coordinateur de l'Observatoire des mines et des armes à sous-munitions. « Sauf de très rares exceptions, les Etats non signataires adhèrent à l'interdiction, mais peu d'entre eux semble avoir fait de réels progrès en vue d'adhérer officiellement au traité. »

Depuis que la Convention sur les armes à sous-munitions est entrée en vigueur le 1^{er} août 2010, les Etats qui ne l'ont pas encore signée doivent y adhérer. Seulement quatre pays y ont adhéré: l'Andorre le 9 avril 2013, ainsi que Grenade, le Swaziland et Trinité-et-Tobago en 2011.

Les pays qui ont précédemment signé la Convention doivent encore la ratifier pour devenir des Etats parties.

En 2011, après plusieurs années de délibérations, la Convention sur certaines armes classiques de 1980 (CACC) a échoué à adopter un nouveau protocole visant à réguler les armes à sous-munitions, affirmant ainsi le statut de la Convention sur les armes à sous-munitions comme unique instrument international dédié à l'éradication de ces armes. Cependant, aucun des Etats qui réclamait une nouvelle loi internationale sur les armes à sous-munitions au travers de la CACC n'a depuis adhéré à la Convention sur les armes à sous-munitions.

Le rapport 2013 de l'*Observatoire des armes à sous-munitions* est publié par la Coalition sur les armes à sous-munitions, à la veille de la quatrième Assemblée des Etats parties à la Convention, qui s'ouvrira à Lusaka, Zambie, le lundi 9 septembre. Il s'agit du quatrième rapport annuel de l'*Observatoire des armes à sous-munitions*, la publication sœur du rapport de l'*Observatoire des mines* qui est publié annuellement depuis 1999.

À propos de l'Observatoire des mines et des armes à sous-munitions:

Créé en juin 1998 par la Campagne internationale pour interdire les mines (ICBL), co-lauréate du prix Nobel de la paix en 1997, l'*Observatoire des mines et des armes à sous-munitions* constitue l'organe de recherche d'ICBL et de la Coalition sur les armes à sous-munitions (CMC). Cette initiative est coordonnée par un comité d'experts de l'ICBL-CMC et de représentants de cinq organisations non gouvernementales: *Action on Armed Violence*, *Handicap International*, *Human Rights Watch*, *Mines Action Canada*, et *Norwegian People's Aid*.

Le rapport 2013 de l'*Observatoire des armes à sous-munitions* examine les politiques des Etats quant à l'adhésion à la Convention sur les armes à sous-munitions, et, de façon plus générale, leur respect de la norme interdisant l'utilisation, la production, le transfert, et le stockage d'armes à sous-munitions. Le rapport fournit des renseignements sur les territoires contaminés par des restes d'armes à sous-munitions, et sur les efforts de déminage. Il répertorie les victimes et analyse les efforts déployés pour porter assistance aux survivants, aux familles des victimes et aux communautés affectées. Des renseignements détaillés portant sur

chaque pays du monde sont disponibles en ligne, tandis que le rapport papier présente une analyse globale et des conclusions générales. Le rapport se concentre sur l'année 2012 et couvre aussi la période de janvier à juillet 2013 dans la mesure du possible.

Liens:

- Le rapport 2013 de l'*Observatoire des armes à sous-munitions* et les documents s'y rapportant sont disponibles à partir du 4 septembre à 10:00 (heure de Genève, UTC +2) à www.the-monitor.org
- La Coalition sur les armes à sous-munitions (CMC) est une coalition internationale travaillant dans plus de 100 pays pour éradiquer les armes à sous-munitions: www.stopclustermunitions.org
- Site officiel de la Convention sur les armes à sous-munitions: www.clusterconvention.org
- Twitter: @MineMonitor (Observatoire des mines et des armes à sous-munitions), @banclusterbombs (CMC), @marywareham, @jeffabramson
- La CMC sur Facebook: www.facebook.com/banclusterbombs?ref=hl

Fin

Pour plus d'informations ou pour une interview:

- Jared Bloch, Directeur Media et Communication, ICBL-CMC, Genève (UTC +2), Portable: +41-78-683-4407, email: jared@icblcmc.org
- Jeff Abramson, Coordinateur de l'Observatoire des mines et des armes à sous-munitions, Washington DC (UTC -4), Portable: +1-646-527-5793, email: jeff@icblcmc.org